

N°20-04-044

L'an deux mil vingt, le jeudi 30 avril à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LEROY, Président, suite à la convocation en date du 17 avril 2020.

Présents :

Mesdames POURCHEL I. ; CARVALHO H. ; POULAIN P. ; FOURNIER A. ; DELRUE J. ; WESTENHOEFFER V. ; BERQUEZ M.L. ;
Messieurs PRUVOST M. ; ALLOUCHERY J.M. ; VASSEUR C. ; BOUFFART J. ; DEVIGNE E. ; LHEUREUX M. ; CRETON S. ; BRUGGEMAN M. ; DELATTRE J. (reçoit pouvoir de N. DE JONGHE) ; SAGNIER F. ; MAILLOT D. ; CROQUELOIS J.M. ; CHARLEMAGNE V. ; CLABAUT A. ; FOURNIER D. ; COLIN G. (reçoit pouvoir de F. DEGREMONT) ; MAGERE M. ; CORDIER A. ; BACQUET J. ; DENUNCQ R. ; TELLIER C. ; DELATTRE G. ; DELANNOY J. (reçoit pouvoir de E. BOIN) ; OTTEVAERE D. ; WYCKAERT G. (reçoit pouvoir de S. LEFEBVRE) ; BEE D.

Absents excusés :

Mesdames DE JONGHE N. (donne pouvoir à J. DELATTRE) ; DEGREMONT F. (donne pouvoir à G. COLIN) ; BOIN E. (donne pouvoir à J. DELANNOY)
Messieurs DUWAT A. ; GARDIN J. ; FRANQUE G.A. ; SENECAT D. ; GARENAUX M. ; DUFOUR O. ; WALLET B. ; WAUQUIER A. ; COYOT J.C. ; WAVRANT M. ; GALLET J.M. ; LEFEBVRE S. (donne pouvoir à G. WYCKAERT) ; FOURRIER B. ; HOCHART J.L.

1

Monsieur Julien DELANNOY est élu secrétaire.

OBJET : URBANISME – OPAH – RENOVATION DE L'HABITAT PRIVE – ATTRIBUTION D'AIDES

Rapporteur : Didier BEE

Par délibération n° 17-09-98 du 26 septembre 2017, le conseil communautaire a décidé de mettre en œuvre une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat pour la période 2018-2020.

La mise en œuvre de l'OPAH a fait l'objet début 2018 d'un conventionnement pour trois ans avec l'Etat via l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat pour un financement réservé aux ménages de la CCPL d'un montant 1177 962 € maximum complétés de financements du programme « Habiter Mieux » pour un montant de 247 785 € maximum. Les engagements de la CCPL viennent compléter ce financement pour un montant de 353 698 € maximum.

Pour ce faire, un opérateur a été missionné par la CCPL depuis mars dernier pour accompagner les habitants de la CCPL dans l'élaboration de leurs projets de travaux pour les ménages ayant droit.

Dans ce cadre, 2 dossiers ont été déposés et validés par CITEMETRIE et l'ANAH :

1. Henri HOCHART de Dohem – Pompe à chaleur – Plan de financement suivant :

Montant devis : 14 994,00 € TTC / 14 212,32 € HT

Montant de travaux subventionnables : 14 212,32 € HT

Subvention ANAH : 8 527 €
Subvention CCPL : 1 421€
Région : 1 500 €
Apport personnel : 3 546,00 € max.

2. Jean-Paul LOUF de Bonningues – Adaptation salle de bain, installation douche à l'italienne et rehausse des toilettes. – Plan de financement suivant :

Montant devis : 29 278,60€ TTC / 26 616,91€ HT
Montant de travaux subventionnables : 13 422 € HT
Subvention ANAH : 6 711 €
Subvention CCPL : 1 342 €
Autre aide demandée : -
Apport personnel : 18 563,91€ max.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, **DECIDE** d'attribuer les aides suivantes :

- Henri HOCHART de Dohem, aide de **1 421 €**
- Jean-Paul LOUF de Bonningues, aide de **1 342 €**

Pour extrait conforme.
Le Président,

